

Plaidoyer pour une approche systémique;

Partie 8 : « Vertiges du futur - 2 ».

Petit récap des épisodes précédents pour mieux appréhender la suite...

Je précise qu'il s'agit d'un résumé. Donc lapidaire. Pour bien en comprendre le fond, je propose de relire les publications précédentes.

La facilité consiste à réglementer donnant l'illusion de résoudre tous les problèmes de la société. Seulement voilà, réglementation suppose, dans de nombreux cas, la privation de liberté. Or cette dernière est un bien précieux que l'homme a dû acquérir souvent au prix du sang.

Si la liberté s'accompagne de responsabilité cette dernière est relative à une culture, une vision ou une simple perception individuelle. Il n'y a pas d'absolu. Rappelons que l'homme construit des mythes (voir Harari) pour se construire un absolu (religions, droits de l'homme par exemple), mais que ceux-ci sont susceptibles d'évoluer. Dans ce domaine l'absolu n'existe pas, sauf dans la tête de chacun.

L'être humain n'est pas né libre (Rousseau)! Il est contraint par son déterminisme biologique (inné) et culturel (acquis). Pour autant il lutte pour en sortir en utilisant une faculté qu'il est seul à avoir parmi les mammifères : le logos. Cette capacité à réfléchir sur son déterminisme et essayer d'en sortir. Sans volonté, rien ne se passe. Les transhumanistes quant à eux, refusent le déterminisme de la nature et essaient d'en déplacer les limites pour être plus libres (plus performants, ne pas mourir etc.). Ainsi l'humain se construit-il une destinée. A quel prix ?

Des contraintes extérieures contrarient cette volonté de se construire une destinée. Ainsi l'homme est-il étreint par son déterminisme inné puis acquis et enfin par son environnement. Parmi ces contraintes extérieures se trouvent les normes morales (culturelles) ou éthique qui s'imposent à nous dans notre contexte culturel, quand elles ne préfigurent pas le droit qui, au regard de ces principes, est la contrainte la plus élevée.

Or nous avons une responsabilité éthique dans nos choix de réglementation. A l'instar de celle évoquée par Paul Antoine Miquel en matière de techno sciences à l'égard des générations futures, nos choix réglementaires de l'instant (parfois égoïstes, tel la dette Française...) s'imposent au futur à travers leurs conséquences tant en terme structurel qu'économique et sociétaux. Une réglementation peut appauvrir une nation insensiblement avec des biais dont on constatera l'effet une ou plusieurs générations plus tard (donc quand il sera trop tard). Et l'on revient rarement en arrière sur un choix réglementaire. Si tel est le cas, c'est souvent bouleversant sociétalement et très compliqué, pour ne pas dire douloureux.



L'homme politique est avant tout un homme! En soit il est « intéressé ». A cet égard, faut-il lui en vouloir ? Sauf à considérer au plus haut niveau la noblesse de la politique. Et force est de constater qu'on en est loin! Bref, l'homos sapiens politique aura donc tendance à privilégier ce qui lui permet de poursuivre sa carrière, choisissant ainsi le court-termisme et le clientélisme.

Or, le monde techno scientifique évolue à une telle vitesse et suppose un tel niveau de connaissance que même en démocratie représentative (supposant les représentants plus compétents que le peuple), il leur est impossible d'avoir le niveau de compétence requis pour bien appréhender le sujet. Même avec 170 de QI, ainsi que les Présidents de la République Française! De même que l'on ne peut imaginer tel ou tel expert dans son domaine techno scientifique, l'être aussi en matière politique ou économique. Faut-il redonner la main au peuple pour un fonctionnement de type votation Suisse, alors que la complexité des sujets est à un niveau sans précédent?

Bref, ce débat concernant la réglementation versus liberté est à son paroxysme de complexité.

Voilà pourquoi j'évoque une approche systémique que j'évoquerai ensuite.

Luc Marta de Andrade